

Les Amburnex, alpage mythique de la Combe de ce nom



Nous voici donc enfin aux Amburnex, écrit avec E par Georges Vagnières. Cette carte postale nous offre de découvrir le chalet dans les années 1910, avec son large avant-toit si caractéristique, soutenu par des colonnes allant jusqu'à terre, vaste espace où l'on peut entasser le bois indispensable à la fabrication du fromage, y remiser le tombereau, mais aussi y travailler. Et cela justement à bûcher le bois que l'on entêchera à proximité.

Le pâturage des Amburnex est suffisamment vaste pour accueillir un troupeau important. Nous sommes ici sur la propriété de la commune de Lausanne qui veille jalousement sur son bien.

L'on y procède à une fabrication de fromage ininterrompue depuis les débuts du chalet. De nos jours elle atteint près des 10 tonnes. Le feu de bois est toujours d'actualité.

Sur cette photo, on voit au loin se profiler le vaste vallon des Amburnex au fond duquel, en la partie la plus proche de la route du Marchairuz, l'on saura découvrir le grand marais aujourd'hui envahit par une végétation de prairies maigres. Mais au milieu coule toujours un ruisseau qui s'en va contre les roches occidentales où elles trouvent un entonnoir pour s'y perdre. Tout cela est beau et passionnant.

On se souviendra des innombrables photos prises de cet alpage par René Meylan photographe. Elles montrent l'activité prodigieuse de ces lieux, avec une équipe d'au moins cinq, fromageur, trayeurs et autres bergers. C'est qu'il y a largement de quoi occuper tout ce monde. Les dames ne sont une fois de plus

pas de la partie. On ne les tolère au chalet à l'époque que pour les visites du dimanche ! Et aujourd'hui, ironie du destin, ce sont les meilleures bergères !

Les Amburnex, le chalet de base et le chalet de la Sèche, furent rachetés en 1803 par la Ville de Lausanne lors du démembrement des biens nationaux. Nous ignorons le prix. Ce que nous savons par contre, c'est que ces « étrangers » furent quelques fois en butte avec les natifs concernant les bochérages. Ces différends prennent parfois un ton épique. Pour exemple :

E455/11, du 17^e août 1819 – lettre de la commune du Chenit au tribunal du contentieux à Lausanne, au sujet des Amburnex, propriété de cette dernière ville – extraits

...

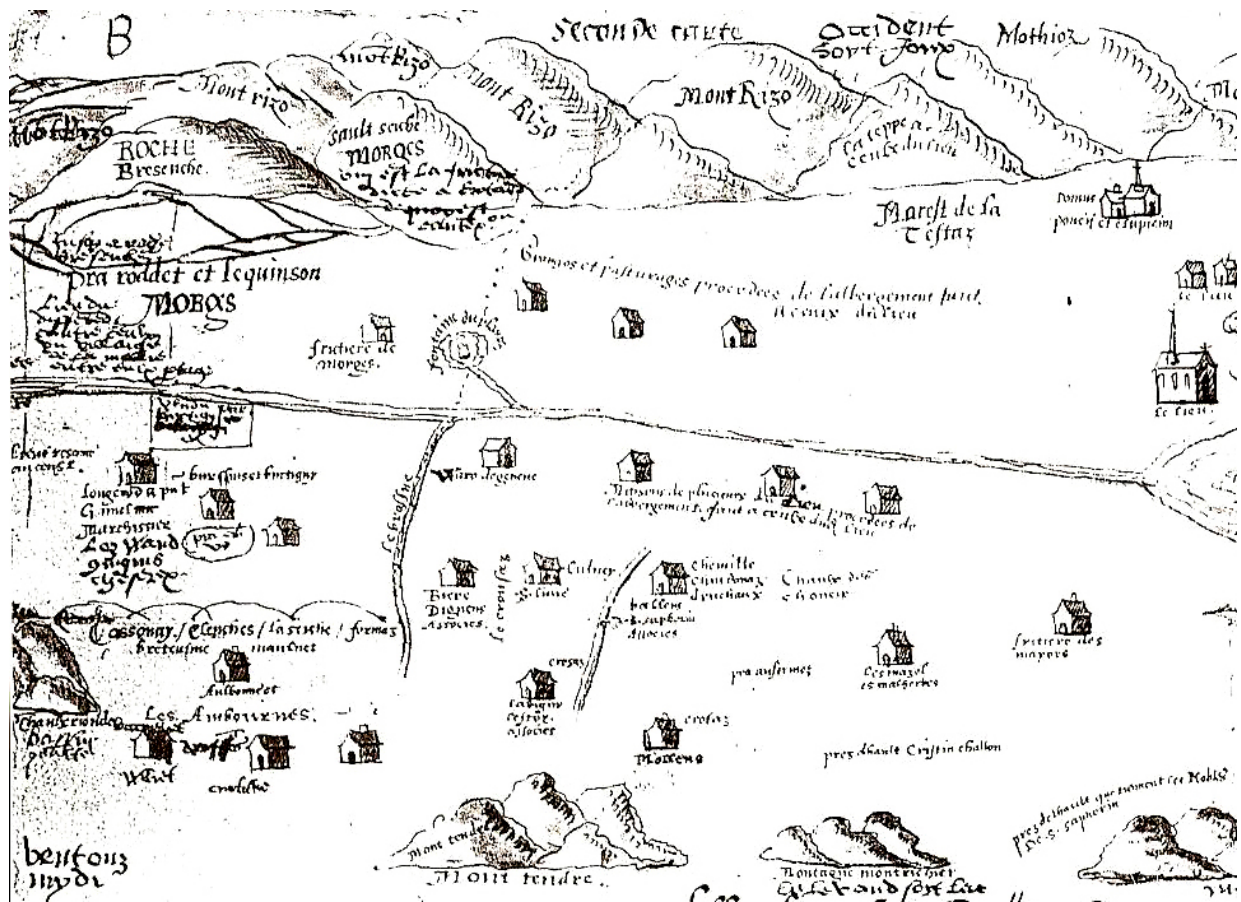
Il a dit (Monsieur Rouge), qu'il fallait un char de bois pour faire un fromage, c'est tout comme nous disions que l'on en peut faire quarante : le fait est qu'avec un char de bois comme on les charge dans ce pays de montagnes, on en peut faire huit à dix ; supposons que l'on fasse chaque été trois cents pièces de fromage, ce serait une douzaine de chars qu'il en faudrait pour la commune du Chenit.

...

L'on prétend qu'il y a le parcours de deux vaches dans notre forêt de la Rolaz, hé bien ! qu'on la ferme et qu'on y mette une vache à l'époque qu'on remplit les montagnes (on pourra déjà se dispenser de la traire, car le lait ne lui fera pas mal au pis) si elle, en mangeant quelques brins d'herbe qui croissent par ci par là (la mousse, les vaches ne la mangent pas !) avec des feuilles de sapin, si elle, disons-nous, est vivante à la St. Denis, elle sera sans doute plus maigre que celles que le roi Pharaon vit en songe !

Il est évident qu'établir l'histoire de la région des Amburnex, terme qui désignait autrefois une zone immense, soit la grande partie des alpages de la région du Marchairuz, requérait un travail de recherches énormes. Le terme Amburnex est en effet cité à tout moment dans les actes et historiques anciens, preuve de son importance, et ceci tout au long de l'histoire des rapports « alpestres » entre les communes de plaine et celles de la Vallée qui, une fois bien établies, considérèrent ce territoire de leur ressort, c'est-à-dire soumis au droit inaliénable de bochérage. On sait que ces droits, plus que d'être une réalité intangible, relèvent d'une lecture arbitraire des documents anciens et ne tiennent aucunement compte de la présence des dites communes de plaine qui étaient sur les lieux bien avant que les collectivités de la Vallée ne s'y intéressent.

Pour en savoir plus sur les Amburnex, on consultera tous les ouvrages d'Auguste Piguet, le juge Nicole, et Lucien Reymond dans sa deuxième notice de 1887.



Carte 1572, ACV Bq2. La région des Amburnex est à gauche et comprend plusieurs chalets.



La Ville de Lausanne a choisi le blanc pour son toit, choix très discutable et dans tous les cas peu adapté au paysage. Elle se sera rachetée quelque peu avec la reconstruction à l'ancienne de la Sèche des Amburnex !



Oui, nul besoin d'avoir l'œil américain pour se rendre compte d'une couleur véritablement inappropriée. Dommage pour ce grand et beau chalet.





Les portes, d'écurie ou de cuisine, constituent les éléments architecturaux souvent les plus intéressants d'un chalet. Chose curieuse, alors que pour certains les transformations furent lourdes et inappropriées, il arrivât que l'on garde soigneusement des portes presque aussi vieilles que la bâtisse elle-même. Est-ce pour les inscriptions qui véritablement apportent une âme au chalet ?



Derrière c'est la cuisine, c'est-à-dire là où l'on fabrique le fromage.



Vastes espaces sur les côtés et à l'arrière du chalet





Le magnifique pré de fauche des Amburnex entièrement refait à neuf ces dernières années.



Le marais des Amburnex par Robert Nicole. Cet artiste attachant et pas du tout tape à l'œil, a peint un nombre considérable de chalets. De prime abord ses œuvres apparaissent légères, un peu délavées parfois, un tantinet brouillonne et naïve. Ce n'est qu'avec le temps que l'on comprend mieux leur poésie douce et poignante.

89 Les Emburnex

Propriétaire	: Commune de Lausanne
Exploitants	: Pittet Frères, Cottens
Altitude	: 1290 - 1400 m (bâtiment: 1324 m)
Surface pâturable épurée	: 97 ha
Charge en 1972	: 1 jument suitée 44 vaches 46 grandes génisses de 2 à 3 ans 37 veaux 1 chèvre et 2 cabris
Provenance du bétail	: de la plaine, dont 26 vaches et 47 génisses appartiennent aux amodiateurs
Durée moyenne du pacage	: 120 jours pour les vaches et les veaux. Un troupeau de 100 génisses, grandes et moyennes, estivées sur ce pâturage et sur la Sèche reste 15 jours supplémentaires à début octobre.
Mise en valeur du lait	: En raison du manque de personnel, on ne fabrique qu'un fromage de gruyère par jour. Le surplus de lait est ramassé sur place par la fromagerie de St-George. Les résidus sont consommés par les porcs.
Personnel	: L'un des exploitants aidé d'un employé et de l'épouse du garde-génisses de la Sèche

Conditions naturelles et économiques

Cette belle propriété occupe une combe au nord-ouest de la chaîne du Marchairuz. Le terrain s'en élève de part et d'autre en pentes modérées et ondulées sur lesquelles se forment de grands replats et des dépressions secondaires. Dans le fond et en direction du sud-est, on trouve un sol profond et productif donnant un excellent herbage. Les principales mauvaises plantes sont les vératres. La combe centrale présente un peu d'humidité au nord-est. Son flanc nord-ouest laisse apparaître des affleurements rocheux. Plus loin, en direction de la Sèche, le terrain devient plus irrégulier et moins profond en général. Toute la surface est bien tenue et le bétail n'y rencontre pas d'emplacement particulièrement dangereux.

Depuis la région du Pré de Bière où passe la route du Marchairuz, un chemin emprunte la combe en direction du sud-ouest et traverse Les Emburnex. Il se poursuit vers le territoire communal de Bassins. Le tronçon parcourant le pâturage a été revêtu d'asphalte, de même que l'accès au chalet. Des passages canadiens remplacent les portails traditionnels. La traite se pratique à la machine qu'actionne un moteur à benzine. Le bois de feu nécessaire peut se prélever sur la propriété. On fabrique le fromage dans une chaudière disposée directement sur le feu. Le brassage doit s'effectuer à bras. Tout le matériel de fabrication appartient aux exploitants.

L'aire de parcours se divise en 6 enclos au moyen desquels on pratique une rotation de la pâture. Chaque parc est bien approvisionné en eau par des sources. Il est prévu d'installer de nouveaux bassins. Le bétail laitier broute toujours séparément. On amène depuis la plaine une réserve de foin et des fourrages concentrés et farine pour les

Le couvert se trouve au nord-ouest du pâturage. On peut facilement s'y rendre en voiture par un chemin. Il s'agit d'une bonne construction en bois sur fondations de maçonnerie. L'écurie permet de loger 40 génisses. Les couches sont en bois.

Améliorations à effectuer

- diviser chaque partie en deux et pratiquer l'alternance de la pâture
- lutter contre les vératres dans les combes au sud-est